

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1585**5 novembre 2002****SOMMAIRE**

Alexa International S.A., Luxembourg	76059	Danka Holdings, S.à r.l., Luxembourg	76058
Alexandros, S.à r.l., Luxembourg	76046	Danka Holdings, S.à r.l., Luxembourg	76058
Almau Invest S.A.	76062	Donyx Holding, S.à r.l., Luxembourg	76066
Amfin International Soparfi S.A., Luxembourg ...	76053	Dwelling Holding S.A., Luxembourg	76043
Amfin International Soparfi S.A., Luxembourg ...	76053	Eastproperties S.A., Howald	76050
AP Portico Heveliusz, S.à r.l., Luxembourg	76038	Ecoorse, S.à r.l., Luxembourg	76043
AP Portico Port, S.à r.l., Luxembourg	76035	Fantuzzi Industries, S.à r.l., Luxembourg	76040
AP Portico, S.à r.l., Luxembourg	76036	Fantuzzi Reggiane Corporation Holding S.A., Lu-	
Arsinoe S.A., Luxembourg	76039	xembourg	76040
B & B S.A., Luxembourg	76060	Feuerfalken S.A., Luxembourg	76042
Billon et Associés, S.à r.l., Luxembourg	76047	Fiduco S.A.H.	76062
Brettney & Larson Investments S.A., Luxembourg	76052	Filerimos Immobilière S.A., Luxembourg	76042
Brettney & Larson Investments S.A., Luxembourg	76052	Financière de Santa Teresa S.A., Luxembourg ...	76035
Brettney & Larson Investments S.A., Luxembourg	76052	Financière Internationale Holding S.A., Luxem-	
C.I.B. S.A., Compagnie Immobilière de Bonnevoie,		bourg	76042
Luxembourg	76040	Finvast S.A., Luxembourg	76079
C.I.B. S.A., Compagnie Immobilière de Bonnevoie,		Fleuri S.A., Luxembourg	76053
Luxembourg	76040	Florin S.A., Luxembourg	76057
CFT Trust S.A., Luxembourg	76064	Forum pour l'Europe de l'Ouest Princesse Anastasia	
CFT Trust S.A., Luxembourg	76064	Romanov, A.s.b.l., Luxembourg	76077
Chemical Investments Luxembourg S.A.H., Luxem-		Fridge Luxembourg Holding, S.à r.l., Luxem-	
bourg	76044	bourg	76054
Chemical Investments Luxembourg S.A.H., Luxem-		Fridge Luxembourg Holding, S.à r.l., Luxem-	
bourg	76044	bourg	76054
Chemical Investments Luxembourg S.A.H., Luxem-		Geomap Benelux, S.à r.l., Luxembourg	76044
bourg	76044	Geomap Benelux, S.à r.l., Luxembourg	76044
Chemical Investments Luxembourg S.A.H., Luxem-		Hewlett-Packard Luxembourg Enterprises, S.à r.l.,	
bourg	76046	Gasperich	76054
Comimpex S.A., Luxembourg	76062	Hewlett-Packard Luxembourg International, S.à r.l.,	
Compaq Participations Luxembourg, S.à r.l., Gaspe-		Gasperich	76060
rich	76060	Hewlett-Packard Luxembourg Investment, S.à r.l.,	
Condomium S.A., Luxembourg	76055	Gasperich	76059
Confy Investments, S.à r.l., Luxembourg	76046	Holzanlagen S.A., Luxembourg	76057
Confy Investments, S.à r.l., Luxembourg	76046	Iceberg, S.à r.l., Luxembourg	76054
Corin S.A., Luxembourg	76053	Iceberg, S.à r.l., Luxembourg	76054
Costa Finance S.A., Luxembourg	76052	Immo-Confort S.A., Bascharage	76045
Daedalus Engineering, S.à r.l., Heffingen	76049	Inachis S.A., Luxembourg	76048
Danka Holdings, S.à r.l., Luxembourg	76058	Inachis S.A., Luxembourg	76048
Danka Holdings, S.à r.l., Luxembourg	76058	Incypher S.A., Luxembourg	76048
Danka Holdings, S.à r.l., Luxembourg	76058	Inpex International, S.à r.l.	76051

International Sport Consulting Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	76043	Netcontrol S.A., Luxembourg	76051
International Sport Consulting Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	76043	Niedermar & C. Holding S.A., Luxembourg	76049
Iris Immobilière S.A., Bascharage	76045	Niedermar & C. Holding S.A., Luxembourg	76049
Jaragua S.C., Luxembourg	76061	Niedermar & C. Holding S.A., Luxembourg	76049
K-Management S.A., Luxembourg	76063	Numico Luxembourg S.A., Luxembourg	76057
K.A.I.C., Kuwaiti Algerian Investment Company S.A.H., Luxembourg	76055	Pizza Cosmos, S.à r.l., Luxembourg	76043
Koch Investments (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	76074	Pizza Express, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	76040
Koch Investments (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	76076	Procoat S.A., Luxembourg	76045
Laika Invest Holding S.A., Strassen	76072	Procoat S.A., Luxembourg	76034
Laika Invest Holding S.A., Strassen	76073	Procoat S.A., Luxembourg	76034
Leasecopter S.A., Luxembourg	76046	ProLogis France XXX, S.à r.l., Luxembourg	76064
Listran Finance S.A., Luxembourg	76063	ProLogis France XXX, S.à r.l., Luxembourg	76065
Listran Finance S.A., Luxembourg	76063	ProLogis France XXXI, S.à r.l., Luxembourg	76079
Lofilux.T.E. S.A., Strassen	76036	ProLogis France XXXI, S.à r.l., Luxembourg	76080
Lofilux.T.E. S.A., Strassen	76036	ProLogis UK IX, S.à r.l., Luxembourg	76055
Lofilux.T.E. S.A., Strassen	76037	ProLogis UK IX, S.à r.l., Luxembourg	76055
Lozie, Abts & Partners Luxembourg S.A., Eischen	76038	PSME - Promotion of Small and Medium Sized Economy S.A., Luxembourg	76057
Lupaf Holding S.A., Luxembourg	76041	Rivar S.A., Luxembourg	76042
Madalton Resources S.A., Luxembourg	76050	S.M. & C. S.A., Sports Management & Consulting, Windhof	76079
Madalton Resources S.A., Luxembourg	76050	Sibinter S.A.H., Luxembourg	76059
Mastignac S.A., Luxembourg	76061	Sitin S.A., Luxembourg	76047
Mercury Twenty Six Holding S.A., Luxembourg . .	76041	Sitin S.A., Luxembourg	76047
Minor S.A., Luxembourg	76039	Sitin S.A., Luxembourg	76047
Monapa Holding S.A., Luxembourg	76059	Strateteq International S.A., Windhof	76060
Munhowen S.A., Ehlerange	76058	Synergreen S.A., Luxembourg	76042
Nareco J2 S.A., Luxembourg	76046	Verbena Investissements S.A., Luxembourg	76041
Netcontrol S.A., Luxembourg	76051	Word Chemical Trade S.A., Luxembourg	76039
Netcontrol S.A., Luxembourg	76051	Xerium 2 S.A., Luxembourg	76062
		Xerium 3 S.A., Luxembourg	76077
		Xerium S.A., Luxembourg	76064

PROCOAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 73.151.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 septembre 2002, vol. 574, fol. 46, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	EUR -2.297,41
- Bénéfice de l'exercice 2000	EUR 1.449,17
- Report à nouveau	EUR -848,24

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71519/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

PROCOAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 73.151.

Le comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 19 septembre 2002, vol. 574, fol. 46, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau:	EUR -2.297,41
-------------------------------	---------------

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71520/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AP PORTICO PORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 70.270.

*Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique
qui s'est tenue extraordinairement le 16 septembre 2002*

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique de AP PORTICO PORT, S.à r.l. («La Société»), il a été décidé comme suit:

- d'accepter la démission de BENELUX TRUST, S.à r.l., ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, comme gérant de la société avec effet rétroactif au 29 avril 2002, et d'accorder pleine et entière décharge à celui-ci;
- d'accepter la nomination de M. Tim van Dijk, demeurant au 5, rue Jean Schaak, L-2563 Luxembourg, comme gérant de la société avec effet rétroactif au 29 avril 2002, pour une durée illimitée,
- d'accepter la nomination de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, comme gérant de la société avec effet rétroactif au 29 avril 2002, pour une durée illimitée,
- de transférer le siège social de la société du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg et ce avec effet rétroactif au 29 avril 2002.

Les gérants sont désormais:

- M. Tim van Dijk,
- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.
- AP PORTICO GP LDC.

Luxembourg, le 16 septembre 2002.

Signature

Agent Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 67, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(71304/710/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FINANCIERE DE SANTA TERESA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 23.795.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 18 septembre 2002

Le Conseil d'Administration mandate expressément Madame Ries-Bonani Marie-Fiore, Administrateur de la société, aux fins de faire constater par-devant notaire:

1. que la société MI détient l'intégralité (100%) des actions représentant la totalité du capital social de EUR 1.246.600 (un million deux cent quarante-six mille six cent euros) et donnant droit de vote de la société ST, immatriculée au registre de commerce de Luxembourg Section B N° 23.795, aucun autre titre donnant droit de vote, n'ayant été émis par cette dernière;
2. que la société MI entend fusionner avec la société anonyme ST, préqualifiée, par absorption de cette dernière;
3. que la date à partir de laquelle les opérations de la société ST sont considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte de la société MI, est fixée au 1^{er} janvier 2002;
4. qu'aucun avantage particulier n'est attribué aux administrateurs ou commissaires des sociétés qui fusionnent;
5. que la fusion prendra effet entre parties un mois après la publication du projet de fusion au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi sur les sociétés commerciales;
6. que les actionnaires de la société MI ont le droit, pendant un mois à compter de la publication au Mémorial du projet de fusion, de prendre connaissance, au siège social, des documents indiqués à l'article 267 (1) a), b) et c) de la loi sur les sociétés commerciales et qu'ils peuvent obtenir une copie intégrale sans frais et sur simple demande;
7. qu'un ou plusieurs actionnaires de la société MI, disposant d'au moins 5% (cinq pour cent) des parts du capital sous-crit, ont le droit de requérir, pendant le même délai, la convocation d'une Assemblée appelée à se prononcer sur l'absorption de la fusion;
8. qu'à défaut de convocation d'une assemblée ou du rejet de projet de fusion par celle-ci, la fusion deviendra définitive et entraînera de plein droit les effets prévus à l'article 274 de la loi sur les sociétés commerciales;
9. que décharge pleine et entière est accordée aux organes de la société ST,
10. que les documents sociaux de la société ST soient conservés pendant le délai légal au siège de la société absorbante.

Luxembourg, le 18 septembre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

FINANCIERE DE SANTA TERESA S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2002, vol. 574, fol. 53, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71311/545/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AP PORTICO, S.a r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 70.267.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé unique qui s'est tenue extraordinairement

le 16 septembre 2002

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique de AP PORTICO, S.à r.l. («La Société»), il a été décidé comme suit:

- d'accepter la démission de BENELUX TRUST, S.à r.l., ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, comme gérant de la société avec effet rétroactif au 29 avril 2002, et d'accorder pleine et entière décharge à celui-ci;
- d'accepter la nomination de M. Tim van Dijk, demeurant au 5, rue Jean Schaak, L-2563 Luxembourg, comme gérant de la société avec effet rétroactif au 29 avril 2002, pour une durée illimitée,
- d'accepter la nomination de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, comme gérant de la société avec effet rétroactif au 29 avril 2002, pour une durée illimitée,
- de transférer le siège social de la société du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg et ce avec effet rétroactif au 29 avril 2002.

Les gérants sont désormais:

- M. Tim van Dijk,
- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.
- AP PORTICO GP LDC.

Luxembourg, le 16 septembre 2002.

Signature

Agent Domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 67, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(71307/710/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

LOFILUX.T.E. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 78.651.

Assemblée générale extraordinaire du 20 août 2002

Ordre du jour:

1) Fermeture de la Filiale à Reims de LOFILUX.T.E. S.A. Luxembourg.

Les actionnaires se réunissent à Luxembourg au siège de la société à 11.00 heures.

Sur vote des actionnaires présents

- Est nommé comme Président: Jérôme Ober.
- Est nommé comme Scrutateur: Max Schammel.
- Est nommé comme Secrétaire: Bernard Ober.

Monsieur Schammel en tant que Scrutateur constate la présence de cent pour cent des parts émises.

Le Président ouvre la séance:

il est voté à l'unanimité la fermeture de la filiale et Monsieur Bernard Ober a pour charge de mettre à jour tous documents de fermeture et de résiliation de la société de Reims et le paiement des dettes éventuelles restant dues à ce jour.

Aucun autre point étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close.

Le 21 août 2002.

J. Ober / B. Ober / M. Schammel.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2002, vol. 574, fol. 59, case 3.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71301/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

LOFILUX.T.E. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 78.651.

Assemblée générale extraordinaire du 2 septembre 2002

Ordre du jour:

1) Nomination de Monsieur Nordine Djafri,

demeurant à F-57160 Moulins-les-Metz au 1 rue des Vosges comme administrateur de la société.

2) Nomination de Monsieur Patrice Poirier,

demeurant à F-57050 Le Ban Saint Martin au 58a, route de Plappeville comme administrateur de la société.

3) Confirmation de la nomination de Monsieur Bernard Ober, demeurant à L-5612 Mondorf-les-Bains au 29, allée Saint-Christophe comme administrateur-délégué de la société.

4) Modification des statuts au 2 septembre 2002.

5) Cession des parts des anciens actionnaires aux nouveaux.

6) Changement d'adresse du siège social: 134, route d'Arlon, L-8008 Strassen.

Les actionnaires se réunissent à Luxembourg au siège de la société à 11.00 heures.

Sur vote des actionnaires présents:

- est nommé comme Président: Monsieur Bernard Ober.

- est nommé comme Scrutateur: Monsieur Nordine Djafri.

- est nommé comme Secrétaire: Monsieur Patrice Poirier.

Monsieur Bernard Ober en tant que Président constate la présence de cent pour cent des actions émises. Le président ouvre la séance.

L'ordre du jour est accepté par les actionnaires:

1) L'assemblée accepte la nomination de Monsieur Nordine Djafri.

2) L'assemblée accepte la nomination de Monsieur Patrice Poirier.

3) L'assemblée accepte la confirmation de la nomination de Monsieur Bernard Ober.

4) L'assemblée accepte les modifications des statuts.

5) L'assemblée accepte les cessions des parts.

6) L'assemblée confirme le changement d'adresse du siège social.

Aucun autre point étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close.

Le 2 septembre 2002.

B. Ober / N. Djafri / P. Poirier.

Cession d'actions

Le soussigné Monsieur Bernard Ober, accepte de vendre des actions de la Société S.A. LOFILUX.T.E. à Monsieur Djafri Nordine demeurant à F-57160 Moulins-les-Metz, 1, rue des Vosges, à hauteur de 75 actions (soixante-quinze actions).

Strassen, le 6 août 2002.

B. Ober.

Acceptation d'achat d'actions

Le soussigné Monsieur Djafri Nordine demeurant à F-57160 Moulins-les-Metz, 1, rue des Vosges, déclare avoir acheté à hauteur de 75 actions (soixante-quinze actions d'une valeur de cent euros chacune) les actions à Monsieur Bernard Ober, le prix étant de 7.500,- (sept mille cinq cents euros) payé ce jour.

Strassen, le 6 août 2002.

N. Djafri.

Cession d'actions

Le soussigné Monsieur Bernard Ober, accepte de vendre des actions de la Société S.A. LOFILUX.T.E. à Monsieur Poirier Patrice demeurant à F-58050 Le Ban Saint Martin, 58a route de Plappeville, à hauteur de 75 actions (soixante-quinze actions).

Strassen, le 6 août 2002.

B. Ober.

Acceptation d'achat d'actions

Le soussigné Monsieur Poirier Patrice demeurant à F-58050 Le Ban Saint Martin, 58a route de Plappeville, déclare avoir acheté à hauteur de 75 actions (soixante-quinze actions d'une valeur de cent euros chacune) les actions à Monsieur Bernard Ober, le prix étant de 7.500,- (sept mille cinq cents euros) payé ce jour.

Strassen, le 6 août 2002.

P. Poirier

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2002, vol. 574, fol. 59, case 3.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71302/000/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

LOFILUX.T.E. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 78.651.

Assemblée générale du 21 août 2002

Ordre du jour:

1) Démission de Monsieur Jérôme Ober, demeurant à F-57000 Metz, 2 rue des Angéliques, de sa fonction d'administrateur délégué de la société.

2) Démission de Mademoiselle Barbara Ober, demeurant à F-57000 Metz, 2 rue des Angéliques, de sa fonction d'administrateur de la société.

3) Démission de Madame Rebecca Ober, demeurant à F-57000 Metz, 2 rue des Angéliques, de sa fonction d'administrateur de la société.

4) Démission de Max Schammel, demeurant à L-2333 Medingen, 20 rue de la Chapelle, de sa fonction de commissaire et de scrutateur.

5) Nomination de Monsieur Bernard Ober, demeurant à F-57000 Metz, 2 rue des Angéliques, comme administrateur-délégué de la Société.

Les actionnaires se réunissent à Luxembourg au siège de la société à 11.00 heures.

Sur vote des actionnaires présents:

- est nommé comme Président: Monsieur Bernard Ober.
- est nommé comme Scrutateur: Monsieur Jérôme Ober.
- est nommé comme Secrétaire: Monsieur Max Schammel.

Monsieur Bernard Ober en tant que Président constate la présence de cent pour cent des actions émises

Le président ouvre la séance:

L'ordre du jour est accepté par les actionnaires:

- 1) L'assemblée accepte la démission de Monsieur Jérôme Ober.
 - 2) L'assemblée accepte la démission de Mademoiselle Barbara Ober.
 - 3) L'assemblée accepte la démission de Mademoiselle Rebecca Ober.
 - 4) L'assemblée accepte la démission de Max Schammel.
 - 5) L'assemblée accepte la nomination de Monsieur Bernard Ober comme administrateur-délégué de la Société.
 - 6) Monsieur Bernard Ober en tant qu'administrateur-délégué déclare prendre toute responsabilité pour le futur et le passé en ce qui concerne les activités commerciales et financières de celles-ci. Sachant que la gestion a été assurée par lui-même depuis le départ.
 - 7) La nomination des autres administrateurs se fera par une assemblée future.
- Aucun autre point étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close.

Le 21 août 2002.

B. Ober / J. Ober / M. Schammel.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2002, vol. 574, fol. 59, case 3.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71303/000/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AP PORTICO HEVELIUSZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 70.269.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé unique qui s'est tenue extraordinairement

le 16 septembre 2002

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé unique de AP PORTICO HEVELIUSZ, S.à r.l. (La Société»), il a été décidé comme suit:

- d'accepter la démission de BENELUX TRUST, S.à r.l., ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, comme gérant de la société avec effet rétroactif au 29 avril 2002, et d'accorder pleine et entière décharge à celui-ci;
- d'accepter la nomination de M. Tim van Dijk, demeurant au 5, rue Jean Schaak, L-2563 Luxembourg, comme gérant de la société avec effet rétroactif au 29 avril 2002, pour une durée illimitée,
- d'accepter la nomination de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, comme gérant de la société avec effet rétroactif au 29 avril 2002, pour une durée illimitée,
- de transférer le siège social de la société du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg et ce avec effet rétroactif au 29 avril 2002.

Les gérants sont désormais:

- M. Tim van Dijk,
- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.
- AP PORTICO GP LDC.

Luxembourg, le 16 septembre 2002.

Signature

Agent Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 67, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(71308/710/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

LOZIE, ABTS & PARTNERS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8466 Eischen, 14, rue de l'Ecole.

R. C. Luxembourg B 73.420.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 25 septembre 2002, vol. 139, fol. 23, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Signature.

(71335/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

MINOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 52.587.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 18 septembre 2002

Le Conseil d'Administration mandate expressément Madame Ries-Bonani Marie-Fiore aux fins de faire constater par-devant notaire:

1. que la société MI détient l'intégralité (100%) des actions représentant la totalité du capital social de EUR 1.246.600 (un million deux cent quarante-six mille six cent euros) et donnant droit de vote de la société ST, immatriculée au registre de commerce de Luxembourg Section B N° 23.795, aucun autre titre donnant droit de vote, n'ayant été émis par cette dernière;
2. que la société MI entend fusionner avec la société anonyme ST, préqualifiée, par absorption de cette dernière;
3. que la date à partir de laquelle les opérations de la société ST sont considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte de la société MI, est fixée au 1^{er} janvier 2002;
4. qu'aucun avantage particulier n'est attribué aux administrateurs ou commissaires des sociétés qui fusionnent;
5. que la fusion prendra effet entre parties un mois après la publication du projet de fusion au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi sur les sociétés commerciales;
6. que les actionnaires de la société MI ont le droit, pendant un mois à compter de la publication au Mémorial du projet de fusion, de prendre connaissance, au siège social, des documents indiqués à l'article 267 (1) a), b) et c) de la loi sur les sociétés commerciales et qu'ils peuvent obtenir une copie intégrale sans frais et sur simple demande;
7. qu'un ou plusieurs actionnaires de la société MI, disposant d'au moins 5% (cinq pour cent) des parts du capital sous-crit, ont le droit de requérir, pendant le même délai, la convocation d'une Assemblée appelée à se prononcer sur l'absorption de la fusion;
8. qu'à défaut de convocation d'une assemblée ou du rejet de projet de fusion par celle-ci, la fusion deviendra définitive et entraînera de plein droit les effets prévus à l'article 274 de la loi sur les sociétés commerciales;
9. que décharge pleine et entière est accordée aux organes de la société ST,
10. que les documents sociaux de la société ST soient conservés pendant le délai légal au siège de la société absorbante.

Luxembourg, le 18 septembre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

MINOR S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2002, vol. 574, fol. 53, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71312/545/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

ARSINOE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1730 Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.
R. C. Luxembourg B 54.680.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 70, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

ARSINOE S.A.

Signature

(71315/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

WORD CHEMICAL TRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 76.637.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 70, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

WORD CHEMICAL TRADE S.A.

Signature

(71316/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

C.I.B. S.A., COMPAGNIE IMMOBILIERE DE BONNEVOIE, Société Anonyme.

Siège social: L-2338 Luxembourg, 1, rue Plaetis.
R. C. Luxembourg B 77.369.

—
Extrait de la délibération du conseil d'administration du 9 juillet 2002

Les membres du conseil présents ou représentés décident à l'unanimité que la société est valablement engagée par la cosignature obligatoire de Monsieur Christian Smal.

Luxembourg, le 9 juillet 2002.

Pour le Conseil

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 74, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(71323/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

C.I.B. S.A., COMPAGNIE IMMOBILIERE DE BONNEVOIE, Société Anonyme.

Siège social: L-2338 Luxembourg, 1, rue Plaetis.
R. C. Luxembourg B 77.369.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 74, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour C.I.B. S.A.

Signatures

(71324/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FANTUZZI REGGIANE CORPORATION HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 87.307.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 70, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FANTUZZI REGGIANE CORPORATION HOLDING S.A.

Signatures

(71317/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FANTUZZI INDUSTRIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 83.010.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 70, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FANTUZZI INDUSTRIES, S.à r.l.

Signatures

(71318/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

PIZZA EXPRESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 14, boulevard Kennedy.
R. C. Luxembourg B 71.132.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 25 septembre 2002, vol. 139, fol. 23, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Signature.

(71336/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

LUPAF HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 87.306.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 70, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

LUPAF HOLDING S.A.

Signatures

(71319/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

VERBENA INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 79.380.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 70, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

VERBENA INVESTISSEMENTS S.A.

Signatures

(71320/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

MERCURY TWENTY SIX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 69.737.

Résolution

Les soussignées,

a) La Société Anonyme Holding GLOBAL BUSINESS CONSULTING S.A., anciennement BUSINESS GLOBAL INVESTMENT CORPORATION HOLDING S.A. inscrite au RC Luxembourg sous le n° 49.450 et dont le siège social est 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg représentée par Monsieur René Arama, Administrateur de Sociétés demeurant à la même adresse.

b) La Société INDUSTRIAL BUSINESS FINANCE CORPORATION S.A. inscrite au RC Luxembourg sous le n° 49.455 et dont le siège social est 61, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg représentée par Monsieur René Arama, Administrateur de Sociétés demeurant à la même adresse.

Les deux sociétés seules actionnaires par parts égales de MERCURY TWENTY SIX HOLDING S.A. décident:

Première résolution

Révocation immédiate des administrateurs en fonction:

- a) Monsieur Michaël Dwen, demeurant à Aurora, rue Lucas Sark, GY9 OSB, Channel Island.
- b) Monsieur Jesse Grant Hester, demeurant à la Peigneurie Farm House, Sark GY9 OSB, Channel Island.
- c) Monsieur David Bird, demeurant à la Couture, Sark Gy9 OSB, Channel Island.
- d) Le poste de fondé de pouvoir est supprimé.

Deuxième résolution

Nomination aux postes d'administrateur de:

- a) Monsieur René Arama, anciennement fondé de pouvoir aux fonctions d'Administrateur Délégué.
- b) GLOBAL BUSINESS CONSULTING SAH représentée par un membre de son conseil d'administration.
- c) INDUSTRIAL BUSINESS FINANCE CORPORATION S.A., représentée par un membre de son conseil d'administration.

Troisième résolution

Rappel du régime des signatures:

Art. 11. La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature d'un seul administrateur ou d'un fondé de pouvoir, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article (10) des statuts.

Fait à Luxembourg, le 26 septembre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 74, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71326/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FILERIMOS IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 39.432.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 70, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FILERIMOS IMMOBILIERE S.A.

Signatures

(71321/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FEUERFALKEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 76.748.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 70, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FEUERFALKEN S.A.

Signatures

(71322/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

RIVAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 51.980.

Le bilan rectifié au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 76, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

RIVAR S.A.

Signature

Un mandataire

(71327/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

SYNERGREEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 74.237.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2002, vol. 574, fol. 40, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour Synergreen S.A.

Signature

(71328/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FINANCIERE INTERNATIONALE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 52.444.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2002, vol. 574, fol. 40, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour FINANCIERE INTERNATIONALE HOLDING S.A.

Signature

(71329/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

**INTERNATIONAL SPORT CONSULTING LUXEMBOURG,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1138 Luxembourg, 5, rue des Arquebusiers.
R. C. Luxembourg B 54.102.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

(71346/780/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

**INTERNATIONAL SPORT CONSULTING LUXEMBOURG,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1138 Luxembourg, 5, rue des Arquebusiers.
R. C. Luxembourg B 54.102.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

(71347/780/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

DWELLING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 58.152.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2002, vol. 574, fol. 51, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour DWELLING HOLDING S.A.

Signature

(71330/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

PIZZA COSMOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 80, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 53.306.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 25 septembre 2002, vol. 139, fol. 23, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Signature.

(71337/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

ECOORSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 83, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 82.879.

Société créée en 2001, le 28 juin par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Les associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Le siège social de la société est transféré au:

83, rue de Hollerich,

L-1741 Luxembourg,

à partir de ce jour.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Luxembourg, le 17 juin 2002.

S. François / J. François.

Enregistré à Capellen, le 25 septembre 2002, vol. 139, fol. 23, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

(71340/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

GEOMAP BENELUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

R. C. Luxembourg B 77.811.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

(71350/780/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

GEOMAP BENELUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

R. C. Luxembourg B 77.811.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

(71351/780/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

CHEMICAL INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 53.973.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

(71352/780/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

CHEMICAL INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 53.973.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

(71353/780/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

CHEMICAL INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 53.973.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire

tenue au siège social en date du 2 septembre 2002

Les rapports de gestion du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur les exercices clôturés aux 31 décembre 1999, 2000 et 2001 sont approuvés;

Les comptes annuels aux 31 décembre 1999, 2000 et 2001 ainsi que l'affectation des résultats sont approuvés;

Décharge est donnée aux Administrateurs, à savoir Messieurs Jean-Marc Faber, Christophe Mouton et José Jiminez et au Commissaire aux Comptes, à savoir Monsieur Stéphane Best, pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001;

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

CHEMICAL INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.H.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 76, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71357/780/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

IRIS IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, 112, avenue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 76.759.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue en date du 23 septembre 2002 que:
1. L'assemblée a accepté la démission du conseil d'administration et de l'administrateur-délégué et leur a accordé décharge.

2. Il a été décidé de nommer un nouveau conseil d'administration qui se compose comme suit:
Madame Giliberti Angéla, épouse Andresini, demeurant à L-4540 Differdange, 62, rue Dicks Lentz.
Madame Angéla Andresini, épouse Saddi, demeurant à L-4985 Sanem, 12, rue des Pommiers.
Monsieur Saddi Maurizio, demeurant à L-4985 Sanem, 12, rue des Pommiers.

L'assemblée a décidé de ne pas nommer d'administrateur-délégué.

La société est engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

3. Le siège social est transféré au:

111, avenue de Luxembourg,
L-4940 Bascharage.

Pour inscription - réquisition - modification

Signature

Enregistré à Capellen, le 25 septembre 2002, vol. 139, fol. 23, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

(71338/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

IMMO-CONFORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, 112, avenue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 75.507.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue en date du 23 septembre 2002 que:
1. L'assemblée a accepté la démission du conseil d'administration et de l'administrateur-délégué et leur a accordé décharge.

2. Il a été décidé de nommer un nouveau conseil d'administration qui se compose comme suit:
Madame Giliberti Angéla, épouse Andresini, demeurant à L-4540 Differdange, 62, rue Dicks Lentz.
Madame Angéla Andresini, épouse Saddi, demeurant à L-4985 Sanem, 12, rue des Pommiers.
Monsieur Saddi Maurizio, demeurant à L-4985 Sanem, 12, rue des Pommiers.

L'assemblée a décidé de ne pas nommer d'administrateur-délégué.

La société est engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

3. Le siège social est transféré au:

112, avenue de Luxembourg,
L-4940 Bascharage.

Pour inscription - réquisition - modification

Signature

Enregistré à Capellen, le 25 septembre 2002, vol. 139, fol. 23, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

(71339/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

PROCOAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 73.151.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 12 septembre 2002 a pris acte de la démission du commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2001.

La société CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Le mandat prendra fin au plus tard à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice de l'an 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2002, vol. 574, fol. 46, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71373/693/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

CHEMICAL INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 53.973.

Le bilan rectificatif au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

(71342/780/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

CONFY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 66.830.

Le bilan rectificatif au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

(71343/780/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

ALEXANDROS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2010 Luxembourg, 13, rue Large.

R. C. Luxembourg B 76.098.

Le bilan rectificatif au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

(71344/780/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

LEASECOPTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 74.456.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

(71345/780/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

NARECO J2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 81.723.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

(71354/780/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

CONFY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 66.830.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

(71355/780/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

76047

SITIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 74.463.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

(71348/780/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

SITIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 74.463.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

(71349/780/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

SITIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 74.463.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire
tenue au siège social en date du 6 septembre 2002*

Les rapports de gestion du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur les exercices clôturés aux 31 décembre 2000 et 2001 sont approuvés;

Les comptes annuels aux 31 décembre 2000 et 2001 ainsi que l'affectation des résultats sont approuvés;

La nomination de Monsieur Stéphane Best, demeurant à F-57070 Metz, 24, rue Jeanne Jugan, au poste de Commissaire aux Comptes pour les exercices 2000 et 2001 de la société est ratifiée;

Décharge est donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes, pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001;

Les mandats des Administrateurs, à savoir Messieurs Jean-Marc Faber, Christophe Mouton et José Jimenez et celui du Commissaire aux Comptes, à savoir Monsieur Stéphane Best, sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

SITIN S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 76, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71356/780/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

BILLON ET ASSOCIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: 375,000 EUR.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 65.509.

The undersigned BILLON ET ASSOCIES, S.à r.l. (formerly called PricewaterhouseCoopers EXPERTS COMPTABLES ET FISCAUX, S.à r.l.) hereby represented by Gérard Becquer Manager, resigns from its mandate of liquidator of the COMPANY MUSICAL SCORE S.A. (in liquidation) with immediate effect.

Signed in Luxembourg, on September 24, 2000.

BILLON ET ASSOCIES, S.à r.l.

G. Becquer

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71383/581/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

INACHIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 48.863.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	1.386.417,63 EUR
Bénéfice de l'exercice	15.379,60 EUR
./ Affectation à la réserve légale	- 1,33 EUR
Report à nouveau	1.401.795,90 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(71362/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

INACHIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 48.863.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	1.401.795,90 EUR
Perte de l'exercice	- 134.014,48 EUR
Report à nouveau	1.267.781,42 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71363/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

**INCYPHER S.A., Société Anonyme.
(anc. SOFTING EUROPE S.A.)**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 37.226.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
tenue au siège social en date du 15 juillet 2002*

Les rapports de gestion du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur les exercices clôturés au 31 décembre 1997, 1998, 1999, 2000 et 2001 sont approuvés;

Les comptes annuels aux 31 décembre 1997, 1998, 1999, 2000 et 2001 ainsi que l'affectation des résultats sont approuvés;

La nomination de Monsieur Stéphane Best, demeurant à F-57070 Metz, 24, rue Jeanne Jugan, au poste de Commissaire aux Comptes pour les exercices 1997, 1998, 1999, 2000 et 2001 de la société est ratifiée;

Décharge est donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001;

Les mandats des Administrateurs, à savoir Messieurs Jean-Marc Faber, Christophe Mouton, José Jimenez et celui du Commissaire aux Comptes, à savoir Monsieur Stéphane Best, sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

INCYPHER S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 76, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71358/780/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

NIEDERMAR & C. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 60.127.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés.....	- 11.571,- USD
Perte de l'exercice 1999.....	- 5.924,- USD
Report à nouveau	- 17.495,- USD

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(71364/693/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

NIEDERMAR & C. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 60.127.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés.....	- 17.495,- USD
Perte de l'exercice 2000.....	- 6.930,- USD
Report à nouveau	- 24.425,- USD

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(71365/693/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

NIEDERMAR & C. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 60.127.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés.....	- 24.425,- USD
Perte de l'exercice 2001.....	- 5.411,- USD
Report à nouveau	- 29.836,- USD

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(71366/693/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

DAEDALUS ENGINEERING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7650 Heffingen, 3, Um Haff.
R. C. Luxembourg B 83.279.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré Echternach, le 2 août 2002, vol. 135, fol. 55, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 26 août 2002.

Signature.

(71386/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

MADALTON RESOURCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 74.438.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 11.607,20 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(71367/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

MADALTON RESOURCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 74.438.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 11.607,20 EUR

- Perte de l'exercice 2001 - 9.320,23 EUR

- Report à nouveau - 20.927,43 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(71368/693/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

EASTPROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2529 Howald, 37, rue des Scillas.
R. C. Luxembourg B 59.387.

*Extrait des résolutions adoptées lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue au siège de la société le 11 avril 2001*

- Retrait des mandats de deux administrateurs, à savoir Messieurs Jean-Michel Thomas et Pascal Marchese et retrait du mandat du Commissaire aux Comptes en fonction, à savoir la S.à r.l., COMMISERV;

- Nomination de Monsieur Martin Heyse, directeur d'agence, domicilié à L-8422 Steinfort, 61, rue de Hobscheid, au poste d'administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle 2003, en remplacement de Monsieur Jean-Michel Thomas;

- Nomination de Monsieur Eric Moretti, assistant manager, domicilié à F-54650 Saulnes, 4, rue du Stade, au poste d'administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle 2003, en remplacement de Monsieur Pascal Marchese;

- Nomination de Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, domicilié au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, au poste de Commissaire aux Comptes de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle 2003, en remplacement de la S.à r.l., COMMISERV;

- Décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes sortants pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Pour extrait conforme et sincère

Pour publication et réquisition

EASTPROPERTIES S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 76, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71359/780/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

NETCONTROL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 74.440.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés.	- 13.099,62 EUR
- Perte de l'exercice 2001.	- 16.885,77 EUR
- Report à nouveau	- 29.985,39 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(71369/693/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

NETCONTROL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 74.440.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau	- 13.099,62 EUR
------------------------------	-----------------

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(71370/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

NETCONTROL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 74.440.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 23 septembre 2002 a pris acte de la démission du commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2002.

La société CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice de l'an 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71378/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

INPEX INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 57.953.

En qualité d'ancien domiciliataire de la société INPEX INTERNATIONAL, S.à r.l., la FIDUCIAIRE JEAN-MARC FABER, sise à L-1449 Luxembourg au 18, rue de l'Eau dénonce, avec effet immédiat, le siège à l'adresse: 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Luxembourg, le 23 septembre 2002.

J-M. Faber.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 76, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71360/780/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

BRETTNEY & LARSON INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 74.426.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	- 11.556,70 EUR
- Perte de l'exercice 2001	- 9.219,69 EUR
- Report à nouveau	- 20.776,39 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(71371/693/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

BRETTNEY & LARSON INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 74.426.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau	- 11.556,70 EUR
------------------------------	-----------------

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(71372/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

BRETTNEY & LARSON INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 74.426.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 23 septembre 2002 a pris acte de la démission du commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2002.

La société CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice de l'an 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(71377/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

COSTA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 80.627.

En date du 19 août 2002, les administrateurs de la société COSTA FINANCE S.A., ont décidé de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 19 septembre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71382/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AMFIN INTERNATIONAL SOPARFI S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 2.500.000,-**Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 73.100.

L'assemblée générale ordinaire reportée des actionnaires de la société AMFIN INTERNATIONAL SOPARFI S.A. a, en date du 30 juillet 2002:

- pris note des démissions de Madame Elisabetta Manuli, Monsieur Gianfranco Mantegazza et Monsieur Stefano Cortesi de leurs mandats d'administrateurs de la société,
- décidé de fixer le nombre des administrateurs à 3 et de nommer en tant que nouvel administrateur de la société Madame Marie-Hélène Claude, demeurant au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, avec effet immédiat pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71379/581/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

**AMFIN INTERNATIONAL SOPARFI S.A., Société Anonyme,
(anc. HARMONIUM S.A.).**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 73.100.

Acte constitutif publié à la page 5412 du Mémorial C n° 113 du 2 février 2000.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71385/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FLEURI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 65.231.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 12 septembre 2002 a renouvelé le mandat des administrateurs jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivante statuant sur les comptes du 31 décembre 2002. Décharge pleine et entière leur a été accordée.

L'assemblée a également pris acte de la démission de la société FIDIREVISA S.A. de sa fonction de commissaire aux comptes et a nommé en son remplacement la société CeDerLux-SERVICES S.A., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle suivant statuant sur les comptes au 31 décembre 2001. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2002, vol. 574, fol. 46, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71374/693/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

CORIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 38.556.

Acte constitutif publié à la page 7186 du Mémorial C n° 150 du 17 avril 1992.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71387/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FRIDGE LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 60.118.150,- EUR.**Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 80.591.

—
L'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 10 avril 2002 a décidé de transférer le siège social de la société du 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 septembre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71381/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FRIDGE LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 80.591.

Acte constitutif publié à la page 37035 du Mémorial C n° 772 du 18 septembre 2001.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71384/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

ICEBERG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 76.398.

Acte constitutif publié à la page 36551 du Mémorial C n° 762 du 17 octobre 2000.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71389/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

ICEBERG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 76.398.

Acte constitutif publié à la page 36551 du Mémorial C n° 762 du 17 octobre 2000.

—
Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71390/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

HEWLETT-PACKARD LUXEMBOURG ENTERPRISES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2557 Gasperich, 7A, rue Robert Stümper.

R. C. Luxembourg B 88.847.

Excerpt of the resolutions taken by the sole shareholder on 16 September 2002

Mr Stéphane Lahaye, Directeur COMPAQ COMPUTER LUXEMBOURG S.C.A., residing in Wouwerstraat 38, B-2600 Berchem, has been appointed as additional manager (gérant) of the Company with effect as of 16 September 2002 for an unlimited duration.

Date: 16 September 2002.

On behalf of the Company

J. Baden

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 69, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71401/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

**K.A.I.C., KUWAITI ALGERIAN INVESTMENT COMPANY S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 21.292.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
qui s'est tenue le 6 mai 2002 à 17.00 heures à Luxembourg*

Le Conseil d'Administration de la société KUWAITI ALGERIAN INVESTMENT COMPANY KAIC SAH, réuni le 6 mai 2002 à 17.00 heures au siège de la société à Luxembourg, a adopté les résolutions suivantes:

Résolution n° 1:

Monsieur Fahed Rashed Al-Ibrahim, Directeur Général à la KUWAITI INVESTMENT AUTHORITY, demeurant à Kuwait, membre du Conseil d'Administration, est nommé Président du Conseil d'Administration.

Résolution n° 2:

Monsieur Mohamed Abdou Bouderbala, Directeur Général au Ministère des finances algérien, demeurant en Algérie, membre du Conseil d'Administration, est nommé Vice-Président du Conseil d'Administration.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 71, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71361/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

CONDONIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 78.603.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 12 septembre 2002 a pris acte de la démission du commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2002.

La société CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Son mandat prendra fin au plus tard à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social de l'an 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2002, vol. 574, fol. 46, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71375/693/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

ProLogis UK IX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 70.888.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

représenté par P. Cassells

Gérant

(71435/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

ProLogis UK IX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: GBP 1,918,000.-.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 70.888.

—
Annual general meeting held in Luxembourg on September 17, 2002

Agenda:

1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Elections.
6. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

First resolution

The sole shareholder takes due note of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolves to approve the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Third resolution

The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the losses of the Company for the financial year 2001 in the amount of GBP 318,604.-.

Fourth resolution

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from January 1, 2001 to December 31, 2001.

Fifth resolution

The sole shareholder of the Company takes note that the term of office of the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., will expire on December 31, 2002.

The sole shareholder therefore resolves that the term of office of ProLogis DIRECTORSHIP, S.à.r.l. shall not lapse on December 31, 2002 but shall continue for an unlimited period of time.

There being no further business the meeting was closed.

For and on behalf of ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l.

Represented by ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

duly represented by P. Cassells

Manager

Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on September 17, 2002

It was resolved that:

1. Discharge was granted to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from January 1, 2001 to December 31, 2001.

2. The term of office of the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à.r.l., which should expire on December 31, 2002, has been extended for an unlimited period of time.

Date: September 17, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

Represented by P. Cassells

Manager

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement:

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société, le 17 septembre 2002

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2001.

2. Le mandat du gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., lequel doit expirer le 31 décembre 2002, a été prorogé pour une durée illimitée.

Date: le 17 septembre 2002

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71436/000/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

76057

**HOLZANLAGEN S.A., Société Anonyme,
(anc. WOODLINE INVESTMENTS S.A.).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 77.696.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 16 septembre 2002 a pris acte de la démission du commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2001.

La société CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice de l'an 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2002, vol. 574, fol. 46, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71376/693/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

NUMICO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 79.588.

—
Le Conseil d'Administration, par résolution circulaire signée en date du 17 septembre 2002, a décidé de coopter Monsieur Dick van Megchelen, administrateur de société, résidant au 34, avenue du Léman, CH-1005 Lausanne, Suisse, en tant qu'administrateur de la société en remplacement de Madame Yannick Poos, démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71380/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FLORIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 38.559.

Acte constitutif publié à la page 7189 du Mémorial C n° 150 du 17 avril 1992.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71388/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

PSME - PROMOTION OF SMALL AND MEDIUM SIZED ECONOMY, Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Ste Zithe.
R. C. Luxembourg B 88.890.

—
EXTRAIT

En accord avec la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, la société PSME - PROMOTION OF SMALL AND MEDIUM SIZED ECONOMY S.A. confirme avoir conclu, pour une durée indéterminée, une convention de domiciliation avec MERCURIA SERVICES S.A., établie au 38-40, rue Sainte Zithe à L-2763 Luxembourg avec effet au 14 août 2002.

Luxembourg, le 25 septembre 2002.

Pour PSME - PROMOTION OF SMALL AND MEDIUM SIZED ECONOMY S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 69, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71400/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

DANKA HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 115, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 57.013.

—
Le bilan au 31 mars 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2002, vol. 574, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2002.

Signature.

(71392/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

DANKA HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 115, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 57.013.

—
Le bilan au 31 mars 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2002, vol. 574, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2002.

Signature.

(71393/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

DANKA HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 115, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 57.013.

—
Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2002, vol. 574, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2002.

Signature.

(71394/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

DANKA HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 115, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 57.013.

—
Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2002, vol. 574, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2002.

Signature.

(71395/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

DANKA HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 115, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 57.013.

—
Le bilan au 31 mars 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2002, vol. 574, fol. 44, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2002.

Signature.

(71398/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

MUNHOWEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Ehlerange.

R. C. Luxembourg B 29.728.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(71397/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

ALEXA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 47.321.

Acte constitutif publié à la page 14628 du Mémorial C n° 305 du 17 août 1994.

—
Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71391/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

SIBINTER, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 12.932.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 19 septembre 2002, vol. 574, fol. 47, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour SIBINTER

D. Van Reeth

Administrateur

(71399/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

HEWLETT-PACKARD LUXEMBOURG INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité.

Registered office: L-2557 Gasperich, 7A, rue Robert Stümper.

R. C. Luxembourg B 88.849.

—
Excerpt of the resolutions taken by the sole shareholder on 16 September 2002

Mr Stéphane Lahaye, Directeur COMPAQ COMPUTER LUXEMBOURG S.C.A., residing in Wouwerstraat 38, B-2600 Berchem, has been appointed as additional manager (gérant) of the Company with effect as of 16 September 2002 for an unlimited duration.

Date: 16 September 2002.

On behalf of the Company

J. Baden

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 69, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71402/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

MONAPA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 42.880.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 juin 2002

- La valeur nominale des actions est supprimée;
- le capital social est converti en Euro de sorte que le capital s'élèvera désormais à EUR 96.678,48 (quatre-vingt-seize mille six cent soixante-dix-huit euros et quarante-huit cents) représenté par 3.900 (trois mille neuf cents) actions sans désignation de valeur nominale;
- deux administrateurs sont autorisés à mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, à rédiger les statuts coordonnés et à procéder à leur publication.

Fait à Luxembourg, le 17 juin 2002.

MONAPA HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 67, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71423/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

HEWLETT-PACKARD LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité.

Registered office: L-2557 Gasperich, 7A, rue Robert Stümper.
R. C. Luxembourg B 88.848.

Excerpt of the resolutions taken by the sole shareholder on 16 September 2002

Mr Stéphane Lahaye, Directeur COMPAQ COMPUTER LUXEMBOURG S.C.A., residing in Wouwerstraat 38, B-2600 Berchem, has been appointed as additional manager (gérant) of the Company with effect as of 16 September 2002 for an unlimited duration.

Date: 16 September 2002.

On behalf of the Company

J. Baden

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 69, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71403/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

COMPAQ PARTICIPATIONS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2557 Gasperich, 7A, rue Robert Stümper.
R. C. Luxembourg B 79.826.

Excerpt of the resolutions taken by the sole shareholder on 16 September 2002

Mr Joan Van Diem, Mr Ron Rana, Mr Johan Deschuyffeleer and Mr Stéphane Lahaye have been appointed as new managers (gérants) of the Company with effect as of 16 September 2002, in replacement of Mr Gilles Devaux, Mr Anton Fuehrer and Mr Eric Fort.

The managers of the Company, including Mr Christopher Murphy Ives, are appointed for an unlimited duration.

Date: 16 September 2002.

On behalf of the Company

J. Baden

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 69, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71404/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

B & B S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R. C. Luxembourg B 51.314.

Les statuts coordonnés au 23 septembre 2002, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Signatures.

(71405/318/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

STRATETEIQ INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 44.030.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
tenue à Luxembourg, le 16 septembre 2002 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire Madame Karine Pera de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

Monsieur Mathieu Freddy, demeurant 7, avenue des Chênes, B-1435 Mont-Saint-Guibert, a été nommé comme nouvel administrateur et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 16 septembre 2002.

Pour STRATETEIQ INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2002, vol. 574, fol. 32, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71415/768/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

JARAGUA, Société Civile.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 3, rue des Genêts.
R. C. Luxembourg B 772.

Procès-verbal de la société civile

L'an deux mille un, le 19 juin.

A Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société civile JARAGUA, société établie et ayant son siège social à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen, inscrite sous le numéro du registre 772.

La séance est ouverte sous la présidence de M^e Lex Thielen.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Tzveta Kamenova.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Vladimir Garboutchev.

Liste de présence

M ^e Lex Thielen	50 parts
Madame Tzveta Kamenova	50 parts

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

A. - Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital est régulièrement constituée pour délibérer valablement telle qu'elle est constituée sur les objets portés à l'ordre du jour.

B. - Que l'intégralité du capital étant représenté, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage. Les associés présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite, l'assemblée aborde l'ordre du jour et décide:

Résolutions

1) L'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la cession de 50 parts sociales, signée entre Monsieur Lex Thielen, cédant, et Monsieur Vladimir Garboutchev, cessionnaire, le 19 juin 2002.

2) L'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission de Monsieur Lex Thielen, de sa fonction de gérant de la société civile JARAGUA et de lui accorder décharge.

3) L'assemblée décide à l'unanimité de nommer comme gérant unique de la société civile JARAGUA, établie et ayant son siège social au 10, rue Willy Goergen, L-1636 Luxembourg, Madame Tzveta Kamenova.

4) L'assemblée décide à l'unanimité de transférer le siège social du 10, rue Willy Goergen, L-1636 Luxembourg, au 3, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg.

Ces résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, l'ordre du jour étant épuisé, aucun autre point n'ayant été soulevé, la séance est levée ce jour à 15.00 heures quarante-cinq, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 74, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71406/318/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

MASTIGNAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 85.186.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire,

tenue à Luxembourg, en date du 15 juillet 2002 à 11.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée au commissaire aux comptes démissionnaire la société LUXOR AUDIT, S.à r.l., 188, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 15 juillet 2002.

Pour MASTIGNAC S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 71, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71417/768/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FIDUCO S.A.H., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 19.836.

M^e Gilles Plottké dénonce avec effet immédiat le siège social de la société.

G. Plottké.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2002, vol. 574, fol. 55, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71407/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

COMIMPEX, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

Procès-verbal du conseil d'administration

L'an deux mille deux, le 28 juin s'est tenu le conseil d'administration de la société anonyme COMIMPEX.

Y étaient présents:

- Monsieur Pascal Brynaert, administrateur-délégué,
- Monsieur Gheorghe Tepsanu, administrateur,
- Monsieur Roméo Seciu, administrateur.

La séance est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de M. Pascal Brynaert.

Les autres membres du conseil d'administration complètent le bureau.

Le président expose que la présente réunion a pour ordre du jour:

1. Transfert du siège social.

Après délibération, le conseil:

Décide de transférer le siège social actuellement à L-1611 Luxembourg, n° 41, avenue de la Gare, conformément à l'article 2 des statuts sociaux, à l'adresse suivante:

COMIMPEX, Société Anonyme, 24, rue de Beaumont, L-1219 Luxembourg.

L'effet de cette décision prend cours immédiatement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14.00 heures trente après lecture et approbation du présent procès-verbal, suivent les signatures.

P. Brynaert / G. Tepsanu / R. Seciu.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 75, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71408/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

ALMAU INVEST S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 67.229.

Suite à la réquisition demandée à Monsieur le Préposé du registre de commerce de procéder à l'inscription de la convention de domiciliation de la société ALMAU INVEST S.A., R. C. n° B 67.229, auprès de notre FIDUCIAIRE FORIG S.C., 11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, nous le prions d'effectuer la radiation de cette domiciliation avec effet immédiat.

Luxembourg, le 26 septembre 2002.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

C. Wetzel

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 75, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71409/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

XERIUM 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 72.085.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 octobre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 966 du 16 décembre 1999.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 69, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

XERIUM 2 S.A.

Signature

(71411/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

K-MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 87.162.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 10 août 2002 que:

La démission de Monsieur Marc Robert en sa qualité d'Administrateur est acceptée. Décharge de sa gestion lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2002.

Est coopté, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, Monsieur Mamadou Dione, comptable, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2002.

Pour inscription - réquisition

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 61, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(71410/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

LISTRAN FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 85.363.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
tenue à Luxembourg, en date du 15 juillet 2002 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée au commissaire aux comptes démissionnaire la société LUXOR AUDIT, S.à r.l., 188, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 15 juillet 2002.

Pour LISTRAN FINANCE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 71, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71420/768/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

LISTRAN FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 85.363.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
tenue à Luxembourg, le 19 août 2002 à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire Monsieur Gabriel Jean de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

Monsieur Oriol Mestre, économiste, demeurant à La Joratienne, CH-1086 Vucherens, a été nommé comme nouvel administrateur et terminera le mandat de son prédécesseur.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Oriol Mestre, économiste, demeurant à La Joratienne, CH-1086 Vucherens.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration,
tenu à Luxembourg, en date du 19 août 2002 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Oriol Mestre, économiste, demeurant à La Joratienne, CH-1086 Vucherens, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 19 août 2002.

Pour LISTRAN FINANCE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 73, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71422/768/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

XERIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 68.095.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 décembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 225 du 1^{er} avril 1999.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 69, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

XERIUM S.A.

Signature

(71412/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

CFT TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 56.258.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
tenue à Luxembourg, en date du 10 février à 11.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée au commissaire aux comptes démissionnaire la société FORMAYNE INVESTMENTS LTD, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

La société REDCOAT SOFTWARE LTD, ayant son siège social au P.O. Box 146, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 10 février 2002.

Pour CFT TRUST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 71, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71419/768/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

CFT TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 56.258.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire,
tenue à Luxembourg, le 6 juin 2002 à 15.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg, de Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald et de la société BRYCE INVEST S.A., ayant son siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2008.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de commissaire aux comptes de la société REDCOAT SOFTWARE LTD, ayant son siège social à P.O. Box 146, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2008.

Luxembourg, le 6 juin 2002.

Pour CFT TRUST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 71, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71421/768/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

ProLogis FRANCE XXX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 80.005.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

représenté par P. Cassells

Gérant

(71427/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

ProLogis FRANCE XXX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.-.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 80.005.

—

Annual general meeting held in Luxembourg on September 17, 2002

Agenda:

1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

First resolution

The sole shareholder takes due note of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolves to approve the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Third resolution

The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the losses of the Company for the extended financial year 2001 in the amount of EUR 1,413.- for the period from December 19, 2000 to December 31, 2001.

Fourth resolution

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from December 19, 2000 to December 31, 2001.

There being no further business the meeting was closed.

For and on behalf of ProLogis FRANCE DEVELOPMENTS INCORPORATED

Signature

Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on September 17, 2002

It was resolved that:

Discharge was granted to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from December 19, 2000 to December 31, 2001.

Date: September 17, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

Represented by P. Cassells

Manager

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement:

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société, le 17 septembre 2002

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 19 décembre 2000 au 31 décembre 2001.

Date: le 17 septembre 2002

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71428/000/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

DONYX HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

STATUTES

In the year two thousand and two, on the twelfth of September.

Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the corporation with corporate seat at Castorweg, 22-24, Curaçao, Netherland Antilles under the denomination of DONYX HOLDING N.V., incorporated pursuant to a deed of Maître J.W.M. Thesseling, at that time a civil-law notary of Curaçao, Netherlands Antilles, on August 6, 1991.

The Articles of Incorporation have been amended several times and for the last time restated in their entirety by a deed of Maître Gerard Christoffel Antonius Smeets, civil-law notary of Curaçao, Netherlands Antilles, on August 5, 2002.

The meeting begins at four p.m., Mrs Séverine Michel, private employee, with professional address at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, being in the Chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Raymond Thill, maître en droit, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Marc Prospert, maître en droit, residing at Bertrange.

The Chairman then states that:

1.- It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the five million (5,000,000.-) shares of a par value of one (1.-) USD each, representing the entire paid up corporate capital of five million (5,000,000.-) USD are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, all the shareholders having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the shareholders present, the proxyholders of the shareholders represented, the members of the bureau and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

1.- The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Confirmation of the resolutions signed in Curaçao, Netherland Antilles by the managing director on August 30, 2002 which resolved, among others:

- to approve that the Company transfers its statutory seat to Luxembourg in accordance with General Corporation Law of Luxembourg,

- to approve that Etude du Notaire Schwachtgen, 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg be and is hereby appointed as the notary office to effectuate the above mentioned seat transfer and to authorize any employee of this firm to perform any and all acts necessary, including but not limited to the execution and filing of a Certificate of Domestication for the Company in Luxembourg, and to take any additional actions that he/she in his/her sole discretion may deem appropriate.

2. Resignation of and discharge to be given to the present managing director.

3. Confirmation of the transfer of the Company's registered office to Luxembourg, and change of the nationality of the Company, at the present time of Netherlands Antilles nationality, to a company of Luxembourg nationality.

4. Fixation of the par value of the shares at USD 50.- so that the share capital of USD 4,250,000.- will be represented by 85,000 shares.

5.- Approval of the balance sheet and opening patrimonial statement of the Company henceforth of Luxembourg nationality, all the assets and all the liabilities of the Company previously of Netherlands Antilles nationality, remaining, without limitation, the ownership in their entirety of the Luxembourg company which will continue to own all the assets and will continue to be obliged by all the liabilities and commitments of the Company previously of Netherlands Antilles nationality.

6. Total restating of the Articles of Association of the Company for the purpose of its transfer and continuation in the Grand Duchy of Luxembourg under the name of DONYX HOLDING, S.à r.l. and under the form of a «société à responsabilité limitée».

7. Confirmation of the establishment of the registered office at L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

8. Appointment of a manager.

9. Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passed, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The general meeting ratifies the resolutions signed in Curaçao, Netherland Antilles by the managing director on August 30, 2002 which resolved, among others:

- to approve that the Company transfers its statutory seat to Luxembourg in accordance with General Corporation Law of Luxembourg,

- to approve that Etude du Notaire Schwachtgen, 74, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg be and is hereby appointed as the notary office to effectuate the above mentioned seat transfer and to authorize any employee of this firm to perform any and all acts necessary, including but not limited to the execution and filing of a Certificate of Domestication for the Company in Luxembourg, and to take any additional actions that he/she in his/her sole discretion may deem appropriate.

Second resolution

The general meeting resolves to accept the resignation of the present managing director of the company and by special vote gives discharge to him for his mandate up to this date.

Third resolution

The general meeting resolves to confirm the transfer of the Company's registered office to Luxembourg, and the change of the nationality of the Company, at the present time of Netherlands Antilles nationality, to a company of Luxembourg nationality.

Fourth resolution

The general meeting resolves to fix the par value of the shares at USD 50.- so that the share capital of USD 4,250,000.- will be represented by 85,000 shares.

The difference between the share capital USD 4,250,000.- and the net asset value of the company USD 4,340,346.-, being USD 90,346.- is affected to a share premium.

Fifth resolution

The general meeting approves the balance sheet and opening patrimonial statement of the Company henceforth of Luxembourg nationality, specifying all the patrimonial values as well as all the items of the Netherlands Antilles Company's balance sheet, established as of April 30, 2002, and states that all the assets and all the liabilities of the Company previously of Netherlands Antilles nationality, without limitation, remain the ownership in their entirety of the Luxembourg Company which continues to own all the assets and continues to be obliged by all the liabilities and commitments of the Company previously of Netherlands Antilles nationality.

Said opening balance sheet and opening patrimonial statement, after signature *in varietur* by the parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Sixth resolution

The general meeting resolves to adopt for the Company the form of a «société à responsabilité limitée» under the name of DONYX HOLDING, S.à r.l. and to adopt the Articles of Association of the Company, which after total restating, in order to conform them to the Luxembourg law, will have henceforth the following wording:

Title I.- Form - Object - Name - Registered office - Duration

Art. 1. There exists a société à responsabilité limitée unipersonnelle which will be governed by actual laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, of September 18th, 1933 on «sociétés à responsabilité limitée» and their modifying laws in particular that of December 28th, 1992 relating to the société à responsabilité limitée unipersonnelle, and the present Articles of Incorporation.

At any moment, the member may join with one or more joint members and, in the same way, the following members may adopt the appropriate measures to restore the unipersonnel character of the company.

Art. 2. The Company's object is, as well in Luxembourg as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions, which are directly or indirectly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies which object is any activities in whatsoever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose.

The Company may take participating interests by any means in any businesses, undertakings or companies having the same, analogous or connected object, or which may favour its development or the extension of its operations.

Art. 3. The company is incorporated under the name of DONYX HOLDING, S.à r.l.

Art. 4. The Company has its Head Office in the City of Luxembourg.

The Head Office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg.

Art. 5. The Company is constituted for an undetermined period.

Title II.- Capital - Shares

Art. 6. The Company's capital is set at four million two hundred and fifty thousand (4,250,000.-) USD represented by eighty-five thousand (85,000) shares with a par value of fifty (50.-) USD each.

Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 7. The shares held by the sole member are freely transferable among living persons and by way of inheritance or in case of liquidation of joint estate of husband and wife.

In case of more members, the shares are freely transferable among members. In the same case they are transferable to non-members only with the prior approval of the members representing at least three quarters of the capital. In the same case the shares shall be transferable because of death to non-members only with the prior approval of the owners of shares representing at least three quarters of the rights owned by the survivors.

In case of a transfer in accordance with the provisions of Article 189 of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, the value of a share is based on the last three balance sheets of the Company and, in case the Company counts less than three financial years, it is established on basis of the balance sheet of the last year or of those of the last two years.

Title III.- Management

Art. 8. The Company is managed by one or more managers, appointed and revocable by the sole member or, as the case may be, the members.

The manager or managers are appointed for an unlimited duration and they are vested with the broadest powers with regard to third parties.

Special and limited powers may be delegated for determined affairs to one or more agents, either members or not.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, another manager as his proxy. Any manager may participate in a meeting of the board of managers by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Title IV.- Decisions of the sole member - Collective decisions of the members

Art. 9. The sole member exercises the powers devolved to the meeting of members by the dispositions of section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole member.

In case of more members the decisions which exceed the powers of the managers shall be taken by the meeting.

Title V.- Financial year - Balance sheet - Distributions

Art. 10. The Company's financial year runs from the first of January of each year to the thirty-first of December of the same year.

Art. 11. Each year, as of the thirty-first of December, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the legal reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The excess is attributed to the sole member or distributed among the members. However, the sole member or, as the case may be, the meeting of members may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Title VI.- Dissolution

Art. 12. The Company is not dissolved by the death, the bankruptcy, the interdiction or the financial failure of a member.

In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by the manager or managers in office or failing them by one or more liquidators appointed by the sole member or by the general meeting of members. The liquidator or liquidators will be vested with the broadest powers for the realization of the assets and the payment of debts.

The assets after deduction of the liabilities will be attributed to the sole member or, as the case may be, distributed to the members proportionally to the shares they hold.

Title VII.- General provisions

Art. 13. For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, the members refer to the existing laws.

Attribution

All the shares are attributed to SECURFIN S.p.A., with registered office at Via Durini, 28, 20122 Milano, Italy.

Statement

1) Capital:

The undersigned notary certifies on basis of the balance sheet presented to him that the initial corporate capital of an amount of five million (5,000,000.-) USD was fully subscribed and entirely paid in at the time of continuation of the Company in Luxembourg.

2) Net asset value:

The net asset value of the Company transferred is estimated at four million three hundred and forty thousand three hundred and forty-six (4,340,346.-) USD, as it results from a report drawn up on September 2, 2002 by Mr Fons Mangen, réviseur d'entreprises in Ettelbrück, in view of the transfer of the Company and which contains the following conclusions:

«Conclusion

Sur base des diligences effectuées telles que décrites ci-dessus, je n'ai pas d'observations à formuler sur le transfert du siège social des Antilles Néerlandaises vers le Grand-Duché de Luxembourg ainsi que sur la valeur nette des actifs de la Société au 30 avril 2002 qui correspond au moins aux actifs nets, à savoir USD 4.340.346.»

Said report, acknowledged by the general meeting, shall, after signature ne varietur by the parties and the undersigned notary, remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Seventh resolution

The general meeting confirms the establishment of the registered office at L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

Eight resolution

The general meeting appoints as manager:

- HALSEY, S.à r.l., a company with its registered office in 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg;

Valuation

For registration purposes the value of the Company transferred is estimated at four million four hundred seventy-four thousand five hundred eighty-three euros and fifty cents (4,474,583.50).

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at four thirty p.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City.

On the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the mandatory of the person appearing, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le douze septembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société avec siège social au Castorweg, 22-24, Curaçao, Antilles Néerlandaises sous la dénomination de DONYX HOLDING N.V., constituée par acte reçu par Maître J.W.M. Thesseling, à ce moment notaire de résidence à Curaçao, Antilles Néerlandaises en date du 6 août 1991.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu complètement refondus par un acte reçu par Maître Gerard Christoffel Antonius Smeets, notaire de résidence à Curaçao, Antilles Néerlandaises en date du 5 août 2002.

La séance est ouverte à seize heures sous la présidence de Madame Séverine Michel, employée privée, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les cinq millions (5.000.000) d'actions d'une valeur nominale d'un (1,-) USD chacune, représentant l'intégralité du capital social de cinq millions (5.000.000,-) USD sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires présents, des mandataires des actionnaires représentés, des membres du bureau et du notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1.- Confirmation des résolutions signées à Curaçao, Antilles Néerlandaises par le «managing director» le 30 août 2002 qui a décidé, entre autres:

- d'approuver que la société transfère son siège social vers le Luxembourg en accord avec la loi luxembourgeoise,

- d'approuver que l'Etude du Notaire Schwachtgen, 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg est désignée par les présentes comme notaire pour effectuer le transfert du siège social ci-dessus mentionné et autoriser tout employé de cette étude d'effectuer tous les actes nécessaires, y inclus, mais non limitativement, pour obtenir un certificat de domiciliation pour la société au Luxembourg et pour effectuer toutes actions supplémentaires que lui/elle dans sa seul(e) discrétion jugera nécessaires.

2. Démission du gérant actuel et décharge à lui donner.

3. Confirmation du transfert du siège social de la Société à Luxembourg et changement de la nationalité de la Société actuellement de nationalité des Antilles Néerlandaises en société de nationalité luxembourgeoise.

4. Fixation de la valeur nominale des actions à USD 50,-, de sorte que le capital social de USD 4.250.000,- sera représenté par 85.000 parts sociales.

5. Approbation du bilan et de la situation patrimoniale d'ouverture de la Société devenue luxembourgeoise, tous les actifs et tous les passifs de la Société auparavant de nationalité des Antilles Néerlandaises, tout compris et rien excepté, restant la propriété de la société luxembourgeoise qui continue à détenir tous les actifs et à s'obliger pour tout le passif et tous les engagements de la Société auparavant de nationalité des Antilles Néerlandaises.

6. Refonte totale des statuts de la Société en vue de son transfert et de sa continuation au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination de DONYX HOLDING, S.à r.l. et sous la forme d'une «société à responsabilité limitée».

7. Confirmation de l'établissement du siège social à L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

8. Nomination d'un gérant.

9. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé les points précités de l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale ratifie les résolutions signées à Curaçao, Antilles Néerlandaises par le «managing director» le 30 août 2002 qui a décidé, entre autres:

- d'approuver que la société transfère son siège social vers le Luxembourg en accord avec la loi luxembourgeoise,
- d'approuver que l'Etude du Notaire Schwachtgen, 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg est désignée par les présentes comme notaire pour effectuer le transfert du siège social ci-dessus mentionné et autoriser tout employé de cette étude d'effectuer tous les actes nécessaires, y inclus, mais non limitativement, pour obtenir un certificat de domiciliation pour la société au Luxembourg et pour effectuer toutes actions supplémentaires que lui/elle dans sa seule discrétion jugera nécessaires.

Deuxième résolution

L'assemblée générale accepte la démission du gérant actuel de la Société et, par vote spécial, elle lui donne décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée générale confirme le transfert du siège social au Grand-Duché de Luxembourg et le changement de la nationalité de la Société, actuellement de nationalité des Antilles Néerlandaises, en une société de nationalité luxembourgeoise.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de fixer la valeur nominale des actions à USD 50,-, de sorte que le capital social de USD 4.250.000,- sera représenté par 85.000 parts sociales.

La différence entre le capital social de USD 4.250.000,- et la valeur nette de la société USD 4.340.346,-, soit USD 90.346,- est attribuée à une prime d'émission.

Cinquième résolution

L'assemblée générale approuve le bilan et la situation patrimoniale d'ouverture de la Société devenue luxembourgeoise, indiquant toutes les valeurs patrimoniales ainsi que toutes les rubriques du bilan de la société des Antilles néerlandaises, tel qu'établi à la date du 30 avril 2002 et constate que tous les actifs et tous les passifs de la Société auparavant de nationalité des Antilles néerlandaises, sans limitation, restent dans leur totalité la propriété de la Société luxembourgeoise qui continue à détenir tous les actifs ainsi qu'à être obligée pour tout le passif et tous les engagements de la Société auparavant de nationalité des Antilles néerlandaises.

Lesdits bilan et situation patrimoniale d'ouverture, après signature ne varietur par les parties et le notaire instrumentaire, demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide d'adopter pour la Société la forme d'une «société à responsabilité limitée» sous la dénomination de DONYX HOLDING, S.à r.l. et d'adopter les statuts de la Société, lesquels, après refonte totale, de manière à les rendre conformes à la loi luxembourgeoise, auront désormais la teneur suivante:

Titre I.- Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la société.

Art. 2. La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet.

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. La Société prend la dénomination de DONYX HOLDING, S.à r.l.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 5. La durée de la Société est illimitée.

Titre II.- Capital - Parts

Art. 6. Le capital social est fixé à quatre millions deux cent cinquante mille (4.250.000,-) USD représenté par quatre-vingt-cinq mille (85.000) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante (50,-) USD chacune.

Chaque action donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la société en proportion directe au nombre des actions existantes.

Art. 7. Les parts sociales détenues par l'associé unique sont librement transmissibles entre vifs et par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession conformément aux dispositions de l'article 189 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans de la Société. Si la Société ne compte pas trois exercices, le prix est établi sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

Titre III.- Gérance

Art. 8. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés et révocables par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télécopieur ou télex un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par appel téléphonique ou tout autre moyen de communication similaire, au cours duquel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, et la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence de la personne à cette réunion.

Titre IV.- Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés

Art. 9. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée.

Titre V.- Année sociale - Bilan - Répartitions

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 11. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Le solde du compte de profits et pertes, après déduction des dépenses, frais, amortissements, charges et provisions, constitue le bénéfice net de la société. Chaque année, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que le fonds de réserve légale a atteint le dixième du capital émis mais doit reprendre jusqu'à ce que le fonds de réserve soit entièrement reconstitué lorsque, à tout moment et pour n'importe quelle raison, ce fonds a été entamé.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

Titre VI.- Dissolution

Art. 12. La Société n'est pas dissoute par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateur(s) nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

Titre VII.- Dispositions générales

Art. 13. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, le ou les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Attribution

Toutes les parts sociales sont attribuées à SECURFIN S.p.A., avec siège social à Via Durini, 28, 20122 Milan, Italie.

Déclaration

1) Capital:

Le notaire soussigné certifie sur base d'un bilan lui présenté que le capital social initial de cinq millions (5.000.000,-) USD a été entièrement souscrit et totalement libéré lors de la continuation de la Société au Luxembourg.

2) Actif net:

La valeur de l'actif net de la Société transférée est estimée à quatre millions trois cent quarante mille trois cent quarante-six (4.340.346,-) USD, ainsi qu'il résulte d'un rapport dressé le 2 septembre 2002 par Monsieur Fons Mangen, réviseur d'entreprises à Ettelbrück, en vue du transfert de la Société et qui contient les conclusions suivantes:

«Conclusion

Sur base des diligences effectuées telles que décrites ci-dessus, je n'ai pas d'observations à formuler sur le transfert du siège social des Antilles Néerlandaises vers le Grand-Duché de Luxembourg ainsi que sur la valeur nette des actifs de la Société au 30 avril 2002 qui correspond au moins aux actifs nets, à savoir USD 4.340.346.»

Ce rapport, dont l'assemblée générale a pris connaissance, restera, après signature ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

Septième résolution

L'assemblée générale confirme l'établissement du siège social de la Société à L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

Huitième résolution

L'assemblée générale nomme comme gérant:

- HALSEY, S.à r.l., une société avec siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement la valeur de la Société transférée est évaluée à quatre millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent quatre-vingt-trois euros et cinquante centimes (4.474.583,50).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'assemblée s'est terminée à seize heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: S. Michel, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2002, vol. 136S, fol. 38, case 1. – Reçu 44.745,84 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2002.

A. Schwachtgen.

(71647/230/394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

**LAIKA INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. LAIKA INVEST S.A.).**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 84.059.

L'an deux mille deux, le douze septembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de LAIKA INVEST S.A., R.C. B N° 84.059, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 septembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 276 du 19 février 2002.

La séance est ouverte à quinze heures sous la présidence de Monsieur Fouad Ghozali, économiste, demeurant à Mamer.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Carla Alves, Assistante de la Direction Générale, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trois cent dix (310) actions sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille (31.000,-) euros (EUR) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires présents ou représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous présents, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Transformation de l'objet social de la société de celui d'une SOPARFI en celui d'une holding soumise à la loi de 1929.

2. Modification de la dénomination sociale en LAIKA INVEST HOLDING S.A.

3. Acceptation de la démission d'un administrateur et administrateur-délégué.

- Décharge.

4. Nomination d'un nouvel administrateur.

5. Autorisation au Conseil d'Administration pour élire un nouvel administrateur-délégué.

6. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, a pris, après délibération, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'objet social de la société est changé de celui d'une SOPARFI en celui d'une holding soumise à la loi de 1929. En conséquence l'article 4 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de ces participations, sous réserve des dispositions de l'article 209 de la loi sur les sociétés commerciales.

La société peut notamment acquérir par voies d'apport, de souscription, d'option, d'achat ou de toute autre manière des valeurs mobilières négociables.

La société peut également acquérir, créer, mettre en valeur et vendre tous brevets, ensemble avec tous droits y rattachés, et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement, développer ces activités et brevets par qui et de quelque manière que ce soit, participer à la création, le développement et le contrôle de toutes sociétés.

La société peut emprunter de quelque façon que ce soit, émettre des obligations et accorder tous concours, prêts, avances ou garanties aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement ouvert au public.

En général, la société peut prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations nécessaires à l'accomplissement et au développement de son objet, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.»

Deuxième résolution

La dénomination sociale de la société est changée en LAIKA INVEST HOLDING S.A.

En conséquence l'article 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de LAIKA INVEST HOLDING S.A.»

Troisième résolution

La démission de l'administrateur et administrateur-délégué Monsieur Gustaaf Saeys, administrateur de sociétés, demeurant à Gljzegem (Belgique) est acceptée.

Par vote spécial décharge lui est donnée pour son mandat jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

Madame Maria-Immacolata Florange, comptable, demeurant à Cattenom (France) est nommée nouvel administrateur de la société.

Cinquième résolution

Le Conseil d'Administration est autorisé à élire Monsieur Fouad Ghozali, préqualifié, au poste d'administrateur-délégué.

Réunion du conseil d'Administration

Et à l'instant, s'est réuni le Conseil d'Administration qui, après avoir constaté que la totalité de ses membres était présente, a décidé à l'unanimité des voix d'élire Monsieur Fouad Ghozali, préqualifié, aux fonctions d'administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager la Société par sa seule signature.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à quinze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: F. Ghozali, C. Alves, R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2002, vol. 136S, fol. 35, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2002.

A. Schwachtgen.

(71668/230/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

**LAIKA INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. LAIKA INVEST S.A.).**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 84.059.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1163 du 12 septembre 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2002.

A. Schwachtgen.

(71669/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

KOCH INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 75.987.

In the year two thousand and two, on the thirteenth day of the month of September.
Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

KFG (BERMUDA) L.P., a limited partnership with registered office at Richmond House, 5th Floor, 12 Par-la-Ville Road, Hamilton HM11, Bermuda,

here represented by Maître Laurent Schummer, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal given in Wichita, Kansas, United States of America, on September 10, 2002, which proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as sole shareholder of the Company, has requested the undersigned notary to document the following:

I. The appearing party is the sole shareholder of the société à responsabilité limitée KOCH INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l., having its registered office at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg (the «Company»), incorporated by a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, dated April 28, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 688 on September 23, 2000 and entered in the Company Register of Commerce and Companies in Luxembourg, Section B, number 75.987 and amended pursuant to a deed of the undersigned notary on April 5, 2002 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 998 on July 1, 2002.

II. The appearing party, represented as above mentioned, acknowledges having been fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the corporate capital by an amount of one million twenty-one thousand nine hundred euro (EUR 1,021,900.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to one million thirty-four thousand four hundred euro (EUR 1,034,400.-).

2. To issue forty thousand eight hundred and seventy-six (40,876) new shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) and a total share premium of nine million one hundred and ninety-seven thousand one hundred euro (EUR 9,197,100.-), having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the extraordinary general meeting of shareholders resolving on the proposed capital increase.

3. To accept subscription for these new shares by KFG (BERMUDA) L.P., the sole shareholder, and to accept payment in full for such new shares by a contribution in kind consisting of eighteen thousand (18,000) shares held by KFG (BERMUDA) L.P. in KOCH INVESTMENTS (NETHERLANDS) B.V.

4. To amend article 5 of the articles of association.

and requests the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to increase the corporate capital by an amount of one million twenty-one thousand nine hundred euro (EUR 1,021,900.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to one million thirty-four thousand four hundred euro (EUR 1,034,400.-).

Second resolution

The sole shareholder resolves to issue forty thousand eight hundred and seventy-six (40,876) new shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, together with a total share premium of nine million one hundred and ninety-seven thousand one hundred euro (EUR 9,197,100.-), having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the present resolutions.

Subscription payment

KFG (BERMUDA) L.P., pre-named, represented by Maître Laurent Schummer, pre-named, acting in his capacity as duly authorised attorney-in-fact by virtue of the proxy given in Wichita, Kansas, United States of America, on September 10, 2002 then declares to subscribe in the name and on behalf of KFG (BERMUDA) LIMITED, pre-named, to forty thousand eight hundred and seventy-six (40,876) newly issued shares as follows:

Name of subscriber	Number of shares subscribed
KFG (BERMUDA) L.P., prenamed	40,876

The said subscriber declares through its duly appointed attorney-in-fact to make payment in full for all such new shares by a contribution in kind of eighteen thousand (18,000) shares representing the entire share capital of KOCH INVESTMENTS (NETHERLANDS) B.V. with registered office at Teleport Boulevard 140, 1043EJ, Amsterdam, The Netherlands (the «Shares»).

The Shares thus contributed represent a net contribution in kind in the amount of ten million two hundred and nineteen thousand euro (EUR 10,219,000.-), which amount is allotted for one million twenty-one thousand nine hundred euro (EUR 1,021,900.-) to the share capital and for nine million one hundred and ninety-seven thousand one hundred euro (EUR 9,197,100.-) to the share premium account.

The subscriber, acting through its attorney-in-fact, further states that the Shares contributed are free of any pledge or lien and that there are no impediments to the free transferability to the Company of the Shares and that instructions

have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Shares to the Company. The Shares held in KOCH INVESTMENTS (NETHERLANDS) B.V. are contributed with all the rights, commitments and obligations, known or unknown, which can or could be attached thereto in any manner whatsoever.

Proof of KFG (BERMUDA) L.P.'s ownership of the Shares contributed has been given to the undersigned notary.

Third resolution

As a result of the above resolutions, the sole shareholder resolves to amend Article 5 of the Articles of Association which will from now on read as follows:

«**Art. 5.** The corporate capital is set at one million thirty-four thousand four hundred euro (EUR 1,034,400.-), divided into forty-one thousand three hundred and seventy-six (41,376) shares, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up.»

Capital tax

In so far as the contribution in kind consists of 100 % of the share capital of KOCH INVESTMENTS (NETHERLANDS) B.V., a company incorporated and with registered office in the European Union and having its effective place of management on the territory of a European Union Member State, the Company refers to article 4-2 of the Law of December 29, 1971, as amended, which provides for capital tax exemption.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party and in case of divergences between the English and French texts, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le treize septembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

KFG (BERMUDA) L.P., un limited partnership, ayant son siège social à Richmond House, 5th Floor, 12 Par-la-Ville Road, Hamilton HM11, Bermuda,

représentée aux fins des présentes par Maître Laurent Schummer, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée à Wichita, Kansas, Etats-Unis d'Amérique, le 10 septembre 2002, laquelle procuration restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associée unique de la Société, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée KOCH INVESTMENTS (LUXEMBOURG) S.à r.l., ayant son siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg (la «Société»), constituée suivant acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 28 avril 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 688 du 23 septembre 2000, et inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, sous le numéro B 75.987 et modifié en dernier lieu par acte du notaire instrumentaire en date du 5 avril 2002, publié au Mémorial C, Recueil de Sociétés et Associations N° 998 du 1^{er} juillet 2002.

II. La comparante, représentée comme indiqué ci-avant, reconnaît être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Décision d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un million vingt et un mille neuf cents euros (EUR 1.021.900,-) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à un montant d'un million trente-quatre mille quatre cents euros (EUR 1.034.400,-).

2. Décision d'émettre quarante mille huit cent soixante-seize (40.876) parts sociales nouvelles avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) par part sociale, et une prime d'émission totale de neuf million cent quatre vingt dix-sept mille cent euros (EUR 9.197.100,-), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales préexistantes avec droit aux dividendes à partir du jour de l'assemblée générale extraordinaire des associés décidant sur la proposition d'augmentation de capital.

3. Décision d'accepter la souscription de ces parts sociales nouvelles par KFG (BERMUDA) LIMITED, associé unique, et d'accepter l'entière libération pour chacune de ces parts sociales nouvelles par un apport en nature se composant de dix huit mille (18.000) actions détenues par KFG (BERMUDA) L.P. dans KOCH INVESTMENTS (NETHERLANDS) B.V.

4. Décision de modifier l'article 5 des statuts de la Société.

et requiert le notaire instrumentaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un million vingt et un mille neuf cents euros (EUR 1.021.900,-), afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à un montant d'un million trente-quatre mille quatre cents euros (EUR 1.034.400,-).

Seconde résolution

L'associée unique décide d'émettre quarante mille huit cent soixante-seize (40.876) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ensemble avec une prime d'émission totale de neuf millions cent quatre vingt dix-sept mille cent euros (9.197.100,- EUR), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et participant aux dividendes à partir du jour de l'adoption des présentes résolutions.

Souscription et Libération

KFG (BERMUDA) LIMITED, précitée, représentée par Maître Laurent Schummer, préqualifié, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé, en vertu de la procuration sous seing privé donnée à Wichita, Kansas, Etats-Unis d'Amérique, le 10 septembre 2002 déclare ensuite souscrire au nom et pour le compte de KFG (BERMUDA) LIMITED, précitée, aux quarante mille huit cent soixante-seize (40.876) parts sociales nouvellement émises de la manière suivante:

Nom du souscripteur	Nombre des parts sociales souscrites
KFG (BERMUDA) L.P., précitée.	40.876

Le souscripteur, agissant par son mandataire, déclare libérer entièrement toutes les parts sociales par apport en nature consistant en dix-huit mille (18.000) actions représentant la totalité du capital social de KOCH INVESTMENTS (NETHERLANDS) B.V., ayant son siège social à Teleport Boulevard 140, 1043EJ Amsterdam, Pays Bas (les «Actions»).

Les Actions ainsi contribuées représentent une contribution nette d'un montant de dix millions deux cent dix-neuf mille euros (EUR 10.219.000,-), lequel montant est affecté pour un million vingt et un mille neuf cents euros (EUR 1.021.900,-) au capital social et pour neuf millions cent quatre vingt dix-sept mille cent euros (9.197.100,- EUR) au compte de prime d'émission.

Le souscripteur, agissant par son mandataire, déclare que les Actions apportées sont libres de tout gage ou privilège et qu'il n'existe pas de restrictions au libre transfert des Actions à la Société et que des instructions irrévocables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable des Actions à la Société. Les Actions détenues dans KOCH INVESTMENTS (NETHERLANDS) B.V. sont apportées avec tous les droits, engagements et obligations, connus ou inconnus, qui peuvent ou pourraient y être attachés d'une manière ou d'une autre.

La preuve de la propriété de KFG (BERMUDA) LIMITED des Actions contribuées a été fournie au notaire instrumentaire.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'associée unique décide de modifier l'article 5 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à un million trente-quatre mille quatre cents euros (EUR 1.034.400,-), représenté par quarante et un mille trois cent soixante-seize (41.376) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes intégralement libérées.»

Droit d'apport

Dans la mesure où l'apport en nature consiste en 100% du capital social de KOCH INVESTMENTS (NETHERLANDS) B.V., une société constituée et avec siège social dans l'Union Européenne et avec siège de direction effectif sur le territoire d'un Etat-membre de l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Schummer, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2002, vol. 136S, fol. 38, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2002.

A. Schwachtgen.

(71685/230/172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

KOCH INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 75.987.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 1172 du 13 septembre 2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2002.

A. Schwachtgen.

(71686/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

XERIUM 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 72.086.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 octobre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 966 du 16 décembre 1999.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 69, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

XERIUM 3 S.A.

Signature

(71413/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

**FORUM POUR L'EUROPE DE L'OUEST PRINCESSE ANASTASIA ROMANOV,
Association sans but lucratif.**

Siège social: L-1993 Luxembourg, 43, rue Siggy.

STATUTS

Chapitre I^{er}. Sièges social - Dénomination - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Entre les soussignés désignés ci-après, tous agissant en nom personnel, est constituée une association sans but lucratif régie par la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif ainsi que par les lois qui l'ont modifiée par la suite et par les présents statuts.

Art. 2. L'association est dénommée FORUM POUR L'EUROPE DE L'OUEST PRINCESSE ANASTASIA ROMANOV.

Art. 3. L'association a pour objet de collecter des moyens et des biens par des cotisations et d'autres revenus, dans le respect de la loi, et de les utiliser à des buts sociaux utiles, pour ainsi

- contribuer à la renaissance des valeurs spirituelles et morales, du respect des traditions historiques,

- soutenir des activités dans le domaine de l'éducation, de la science, de la culture et du développement spirituel de la personnalité.

Elle poursuit les mêmes buts que l'association enregistrée en Russie, au Ministère de la Justice, sous le numéro 14035 et dénommée THE INTERNATIONAL SOCIAL CHRISTIAN CHARITY FOUNDATION OF GREAT PRINCESS ANASTASIA ROMANOV et qui a son siège à 121002 Moscou, 30, rue Sivtsev Vrasek, Bâtiment 4, 1^{er} étage n° 1, et elle oeuvrera comme bureau représentatif de cette fondation pour l'Europe de l'Ouest.

Art. 4. L'association est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II. Membres

Art. 5. L'association se compose de membres, personnes physiques ou personnes morales de droit public ou privé, dont le nombre ne peut être inférieur à cinq.

Art. 6. La qualité de membre est acquise par décision du conseil d'administration statuant à la majorité simple. L'admission devient définitive après entérinement de la décision du conseil d'administration par la prochaine assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des associés présents ou représentés.

Art. 7. La qualité de membre se perd par démission écrite adressée au conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut prononcer la démission d'office d'un membre qui porte préjudice aux intérêts et à l'objet de l'association. Cette décision devra être confirmée par la prochaine assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des membres présents. Le membre exclu, qui désire faire valoir ses moyens de défense, devra être entendu par cette assemblée générale.

Chapitre III. L'assemblée générale

Art. 8. L'assemblée générale est composée des membres de l'association. Sont réservées à la compétence de l'assemblée générale

- a) la nomination et la révocation des administrateurs,
- b) l'admission et l'exclusion des membres de l'association,
- c) l'approbation annuelle du budget et des comptes,
- d) la modification des statuts,
- e) la dissolution de l'association, et
- f) l'adoption d'un règlement, sur proposition du conseil d'administration.

Art. 9. L'assemblée générale ordinaire se réunira obligatoirement une fois par an pour approuver les comptes de l'association et donner décharge au conseil d'administration. Une assemblée générale extraordinaire pourra être convoquée toutes les fois que les intérêts de l'association l'exigent à l'initiative du conseil d'administration, du président ou à la requête écrite et motivée d'au moins un cinquième des membres.

Art. 10. Les convocations à l'assemblée générale sont adressées aux membres par simple lettre du président ou de son délégué, sept jours francs avant la date de l'assemblée. Les convocations contiennent obligatoirement l'ordre du

jour. Toute proposition présentée par écrit au conseil d'administration par un membre doit être inscrite à l'ordre du jour.

Art. 11. L'assemblée générale est présidée par le président du conseil d'administration ou en son absence par son délégué. Elle délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents et les décisions sont prises à la majorité des voix sauf dispositions contraires prévues par la loi ou les statuts. Tous les membres ont un droit de vote égal.

En cas de parité, la voix du président est prépondérante. Tout membre peut se faire représenter par un autre membre moyennant une procuration écrite.

Chapitre IV. Administration et gestion

Art. 12. L'association est gérée par un conseil d'administration composé de cinq membres au moins, élus pour trois ans par l'assemblée générale. Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Les administrateurs agissent en leur nom personnel. Ils ne contractent aucune obligation personnelle relativement aux engagements de l'association. Leur responsabilité se limite à l'exécution du mandat qu'ils ont reçu et aux fautes commises dans leur gestion.

En cas de vacance d'un poste avant l'expiration de son terme, le conseil d'administration a le droit d'y pourvoir provisoirement en cooptant un membre de son choix. La première assemblée générale suivante devra confirmer ce choix. Le membre ainsi élu achèvera le terme de celui qui le remplace.

Art. 13. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour la conduite des affaires de l'association, sauf pour ce qui est des matières réservées à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts.

Il peut déléguer la gestion journalière ou différentes tâches à un ou plusieurs de ses membres ou à un ou plusieurs comités, sans cependant pouvoir se dégager de sa responsabilité.

Il représente l'association dans tous les actes judiciaires ou extrajudiciaires. Il est tenu de soumettre tous les ans à l'approbation de l'assemblée générale le compte de l'exercice écoulé et le budget du prochain exercice.

Art. 14. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. La durée de son mandat est de trois ans et il est rééligible. En cas de besoin la réunion du conseil sera présidée par le délégué du président.

Art. 15. Le conseil d'administration se réunit, sur convocation du président chaque fois que l'intérêt de l'association l'exige ou que la majorité des membres du conseil d'administration le demandent. Il peut statuer par procédure écrite.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la simple majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage la voix du président est prépondérante.

Art. 16. La manière dont l'association est engagée est déterminée par le conseil d'administration.

Art. 17. Le conseil d'administration désigne le trésorier chargé de l'encaissement des recettes, de l'engagement et de l'exécution des dépenses et de la tenue de la comptabilité.

Chapitre V. Dispositions diverses

Art. 18. L'exercice social de l'association commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 19. Le montant maximum des cotisations à payer par les associés ne peut dépasser 5.000,- euros par an. La cotisation annuelle est fixée par l'assemblée générale ordinaire sur proposition du conseil d'administration.

Art. 20. En cas de dissolution de l'association, l'assemblée générale liquidera l'avoir social après règlement du passif, au profit d'une association sans but lucratif qu'elle désignera.

Art. 21. Pour tous les points non réglés par les présents statuts les dispositions de la loi du 21 avril 1928 et celles qui l'ont modifiée par la suite seront d'application.

Liste des membres fondateurs

- L'association de droit russe THE INTERNATIONAL SOCIAL CHRISTIAN CHARITY FOUNDATION OF GREAT PRINCESS ANASTASIA ROMANOV, enregistré au Ministère de la Justice Russe sous le numéro 14035, ayant son siège à 121002 Moscou, 30, rue Sivtsev, Bâtiment 4, 1^{er} étage n° 1, représentée par Monsieur Oleg Uralov, ci-après qualifié, suivant procuration notariale établie le 19 août 2002,

- Monsieur Tom Bergh, employé, demeurant à L-9414 Vianden, 8A, rue Victor Hugo, de nationalité luxembourgeoise,

- Monsieur Ted Jacoby, employé, demeurant à L-9252 Diekirch, 6, rue Kockelberg, de nationalité luxembourgeoise,

- Madame Valeria Luchnikova, docteur en droit, demeurant à 129278 Moscou, 14-73, rue Korchagina, de nationalité russe,

- Monsieur Charles Steichen, maître en droit, demeurant à L-9220 Diekirch, 36, rue Clairefontaine, de nationalité luxembourgeoise,

- Monsieur Oleg Uralov, docteur en sciences humaines, demeurant à 103104 Moscou, 12-18, boulevard Bogoslovsky.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 septembre 2002

Les membres fondateurs de l'association FORUM POUR L'EUROPE DE L'OUEST PRINCESSE ANASTASIA ROMANOV réunis en ce jour en assemblée générale extraordinaire, ont décidé à l'unanimité des voix, d'appeler aux fonctions de membres du conseil d'administration, l'ensemble des membres fondateurs repris sur l'annexe ci-avant.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 25 septembre 2002

Le conseil d'administration, en sa séance suivant immédiatement l'assemblée générale extraordinaire ayant nommé ses membres, prend à l'unanimité de ses voix les décisions suivantes:

1. Est nommé président du conseil d'administration pour la durée de trois ans, Monsieur Oleg Uralov, docteur en sciences humaines, demeurant à 103104 Moscou, 12-18, boulevard Bogoslovsky;

2. Est nommée trésorière pour la durée de trois Madame Valeria Luchnikova, docteur en droit, demeurant à 129278 Moscou, 14-73, rue Korchagina.

3. La gestion journalière de l'association est déléguée à Monsieur Uralov, préqualifié.

4. L'association est engagée par la signature conjointe de deux membres du conseil d'administration pour autant que cet engagement à trait à la gestion journalière.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 73, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71414/000/116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

S.M. & C. S.A., SPORTS MANAGEMENT & CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, route des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 34.236.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
tenue à Luxembourg, le 12 septembre 2002 à 14.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire Monsieur Eric Somme de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

La société KEVIN MANAGEMENT S.A., avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg, a été nommée comme nouvel administrateur et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 16 septembre 2002.

Pour SPORTS MANAGEMENT & CONSULTING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2002, vol. 574, fol. 32, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71416/768/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FINVAST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 41.293.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire,
tenue à Luxembourg, en date du 4 septembre 2002 à 16.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée au commissaire aux comptes démissionnaire la société LUXOR AUDIT, S.à r.l., 188, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 4 septembre 2002.

Pour FINVAST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 71, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71418/768/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

ProLogis FRANCE XXXI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 80.336.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

représenté par P. Cassells

Gérant

(71429/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

ProLogis France XXXI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Share capital: EUR 12,500.-.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.336.

—
Annual general meeting held in Luxembourg on September 17, 2002

Agenda:

1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

First resolution

The sole shareholder takes due note of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolves to approve the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Third resolution

The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the losses of the Company for the financial year 2001 in the amount of EUR 1,473.-.

Fourth resolution

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from January 18, 2001 to December 31, 2001.

There being no further business the meeting was closed.

For and on behalf of ProLogis FRANCE DEVELOPMENTS INCORPORATED

Signature

Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on September 17, 2002

It was resolved that:

Discharge was granted to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from January 18, 2001 to December 31, 2001.

Date: September 17, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

Represented by P. Cassells

Manager

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement:

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société, le 17 septembre 2002

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 18 janvier 2001 au 31 décembre 2001.

Date: le 17 septembre 2002

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71430/000/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.
